

EXTRAIT DES REGISTRES DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DE COMMUNAUTE URBAINE MARSEILLE PROVENCE METROPOLE

Séance du 26 juin 2014

Monsieur Guy TEISSIER, Président de la Communauté Urbaine Marseille Provence Métropole, a ouvert la séance à laquelle ont été présents 115 membres.

Etaient présents Mesdames et Messieurs :

Hélène ABERT - Christian AMIRATY - René AMODRU - Robert ASSANTE - René BACCINO - Mireille BALOCCO - Yves BEAUVAL - Sabine BERNASCONI - Jean-Pierre BERTRAND - Michael BESNAÏNOU - Solange BIAGGI - Jean-Louis BONAN - Patrick BORE - Nicole BOUILLLOT - Valérie BOYER - Laure-Agnès CARADEC - Eugène CASELLI - Michel CATANEO - Sophie CELTON - Catherine CHAZEAU - Gérard CHENOZ - Anne CLAUDIUS-PETIT - Frédéric COLLART - Laurent COMAS - Jean-Marc COPPOLA - Monique CORDIER - Vincent COULOMB - Michel DARY - Anne DAURES - Christophe DE PIETRO - Dominique DELOURS - Anne-Marie D'ESTIENNES D'ORVES - Eric DIARD - Nouriati DJAMBAE - Emilie DOURNAYAN - Sandra DUGUET - Michèle EMERY - Yann FARINA - Josiane FOINKINOS - Arlette FRUCTUS - Josette FURACE - Jean-Claude GAUDIN - Samia GHALI - Karim GHENDOUF - Bruno GILLES - Jean-Pierre GIORGI - André GLINKA-HECQUET - Martine GOELZER - Vincent GOMEZ - José GONZALES - Régine GOURDIN - Marcel GRELY - Annie GRIGORIAN - Andrée GROS - Albert GUIGUI - Louisa HAMMOUCHE - Daniel HERMANN - Garo HOVSEPIAN - Michel ILLAC - Bernard JACQUIER - Christian JAILLE - Paule JOUVE - Fabrice JULLIEN-FIORI - Nathalie LAINE - Albert LAPEYRE - Laurent LAVIE - Eric LE DISSES - Marc LOPEZ - Antoine MAGGIO - Patrick MAGRO - Bernard MARANDAT - Hélène MARCHETTI - Bernard MARTY - Janine MARY - Martine MATTEI - Danielle MILON - Richard MIRON - André MOLINO - Claudette MOMPRIVE - Virginie MONNET-CORTI - Jean MONTAGNAC - Yves MORAIN - Roland MOUREN - Marie MUSTACHIA - Jérôme ORGEAS - Nadine PADOVANI-FAURE-BRAC - Christyane PAUL - Elisabeth PHILIPPE - Claude PICCIRILLO - Guy PONTOUS - Véronique PRADEL - Marlène PREVOST - Marine PUSTORINO - Stéphane RAVIER - Maryvonne RIBIERE - Jean ROATTA - Carine ROGER - Lionel ROYER-PERREAUT - Sandra SALOUM-DALBIN - Guy SAUVAYRE - Isabelle SAVON - Marie-Xavière SCOTTO DI UCCIO - EMMANUELLE SINOPOLI - Nathalie SUCCAMIELE - Guy TEISSIER - Dominique TIAN - Jean-Louis TIXIER - Maxime TOMMASINI - Lionel VALERI - Claude VALLETTE - Josette VENTRE - Patrick VILORIA - Brigitte VIRZI-GONZALEZ - Didier ZANINI - Karim ZERIBI.

Etaient absents et représentés Mesdames et Messieurs :

Colette BABOUCHIAN représentée par Maxime TOMMASINI - Marie-Josée BATTISTA représentée par René BACCINO - Mireille BENEDETTI représentée par Régine GOURDIN - Roland BLUM représenté par Albert GUIGUI - Marie-Arlette CARLOTTI représentée par Eugène CASELLI - Sandrine D'ANGIO représentée par Antoine MAGGIO - Patrick GHIGONETTO représenté par Patrick BORE - Roland GIBERTI représenté par Laure-Agnès CARADEC - Annie LEVY-MOZZICONACCI représentée par Louisa HAMMOUCHE - Laurence LUCCIONI représentée par Daniel HERMANN - Christophe MASSE représenté par Marc LOPEZ - Florence MASSE représentée par Vincent GOMEZ - Guy MATTEONI représenté par Laurent LAVIE - Patrick MENNUCCI représenté par Samia GHALI - Lisette NARDUCCI représentée par Michel DARY - Daniel NAVARRO représenté par Brigitte VIRZI-GONZALEZ - Grégory PANAGOUDIS représenté par Guy PONTOUS - Roland POVINELLI représenté par Janine MARY - Georges ROSSO représenté par André MOLINO - Roger RUZE représenté par Bernard MARTY - Martine VASSAL représentée par Marine PUSTORINO.

Etaient absents et excusés Mesdames et Messieurs :

Jean-Pierre BAUMANN - Alain CHOPIN.

Signé le 26 Juin 2014
Reçu au Contrôle de légalité le 27 juin 2014

Monsieur Le Président a proposé au Conseil d'accepter les conclusions exposées ci-après et de les convertir en délibération.

Cette proposition mise aux voix est adoptée.

HPV 001-229/14/CC

■ Approbation du bilan de l'opération confiée à ICF Sud Est pour les études et travaux de requalification de l'espace public Cité Mourepiane à Marseille 16ème arrondissement

DHCS 14/11203/CC

Monsieur le Président de la Communauté urbaine Marseille Provence Métropole sur proposition du Commissaire Rapporteur soumet au Conseil de Communauté le rapport suivant :

Dans le cadre de la politique de requalification des espaces publics préconisée par le Contrat de Ville de Marseille, le Conseil de Communauté a décidé, par délibération HAP 4/288/CC du 24 mars 2005, la requalification du trottoir du chemin Ruisseau Mirabeau à Marseille, en parking paysager et la réalisation de cette opération dans le cadre d'un mandat relevant de la loi sur la maîtrise d'ouvrage publique.

Ainsi, le contrat de mandat n° PA 07/005, relatif aux études et travaux de requalification de l'espace public situé au droit de la Cité Mourepiane, Chemin Ruisseau Mirabeau à Marseille a été conclu avec ICF Sud-Est pour une durée de 96 mois.

Le budget initial était de 400 000 euros et comprenait les coûts de maîtrise d'œuvre, les prestations techniques diverses, les travaux et la rémunération du mandataire à un taux de 3,5 %.

Différents aléas dans la mise en œuvre du projet ont conduit à la prorogation du délai de réalisation sans incidence financière, par l'avenant n° 1 au contrat de mandat n° PA07/005 notifié le 22 décembre 2010.

Aujourd'hui, ce projet de requalification de l'espace public est réalisé pour un montant de 374 105,43 euros TTC. La réception des travaux a été prononcée le 15 mars 2012 par les services de Marseille Provence Métropole compétents et le mandataire ICF Sud-Est Méditerranée.

Il convient maintenant d'approuver le bilan définitif, joint en annexe, de donner quitus à ICF Sud-Est Méditerranée pour ses missions et de lui verser le solde de tout compte d'un montant de 1 352,68 euros.

Monsieur le Président propose au Conseil de Communauté d'approuver la délibération ci-après :

Le Conseil de Communauté,

Vu

- Le Code Général des Collectivités Territoriales ;
- L'arrêté préfectoral du 7 juillet 2000 portant création de la Communauté urbaine Marseille Provence Métropole ;
- Le contrat de Ville de Marseille ;
- La délibération HAP 4/288/CC du Conseil de Communauté du 24 mars 2005 sur la réalisation de cette opération dans le cadre d'un contrat de mandat.

Sur le rapport du Président,

Entendues les conclusions du Commissaire Rapporteur,

Signé le 26 Juin 2014
Reçu au Contrôle de légalité le 27 juin 2014

Considérant

- Que la réception des ouvrages réalisés par le mandataire, son entreprise et les services de la Communauté Urbaine compétents a été effectuée le 15 mars 2012 ;
- Que la mission confiée à ICF Sud-Est Méditerranée est terminée ;
- Qu'il convient, désormais, d'approuver le bilan définitif, joint en annexe, et de lui verser le solde d'un montant de 1 352,68 euros.

Après en avoir délibéré :

Décide

Article 1 :

Sont approuvés le bilan de clôture ci-annexé d'ICF Sud-Est et le versement du solde de 1 352,68 euros à l'ICF Sud-Est Méditerranée.

Article 2 :

Les crédits nécessaires sont inscrits au budget 2014 de la Communauté Urbaine : Opération 2005/00041 – Nature 2313 – Fonction 824 – Sous-Politique E110.

Pour Visa,
Le Conseiller Délégué
à l'Habitat – Logement
Politique de la Ville – Cohésion urbaine

Pour Présentation,
La Présidente Déléguée de la Commission
Habitat et politique de la Ville

Daniel HERMANN

Arlette FRUCTUS

Certifié Conforme,
Le Président de la Communauté Urbaine
Marseille Provence Métropole

Guy TEISSIER